

Chers collègues,

- 1- Le syndicat a pris l'initiative d'un communiqué commun avec les orthopédistes et l'UCDF, contre la campagne de presse en cours (depuis plusieurs semaines) sur les « dépassements » d'honoraires ; celui ci est en pièces jointes, ainsi que le rapport de l'IGAS.
Nous avons donné ce matin une conférence de presse avec les orthopédistes, sur ce sujet.
- 2- Le syndicat s'inquiète de l'intégration à venir des prothèses pariétales dans les GHS ; comme d'habitude, la mission T2A arrivera à la réunion bardée de chiffres ; nous avons observé que les chiffres dont la T2A disposait, ne reflétaient pas la réalité quotidienne de notre activité. C'est pourquoi, le syndicat ouvre un registre sur les aspects économiques des hernies ; ce registre est validé par la CNIL, et pourra éventuellement servir à d'autres études économiques ultérieures. Ces résultats seront mis à la disposition de la Fédération de Chirurgie Digestive.
En pratique, le logiciel nécessaire est à demander à votre fournisseur de plaques et les données à adresser ont été conçues pour pouvoir être remplies en salle d'opération sur <http://www.registre-hernie.com>. Si vous souhaitez être efficacement défendus, adressez vos données.
- 3- Nous saluons le décret sur la part variable des PH, même si d'autres spécialistes (certains anesthésistes ou urgentistes) pensent que les chirurgiens n'assurent pas la continuité des soins ! Le syndicat sera vigilant pour qu'avec l'EPP et l'accréditation la part variable se voit sur le bulletin de salaire.
- 4- Les groupes concernant l'adaptation de la V0, d'une part et le site web commun aux chirurgiens digestifs d'autre part, travaillent. Affaires à suivre.
- 5- La cotisation c'est 100 euros à adresser au Dr Hutin clinique Aumont 52 ter avenue de Saint Cloud 78000 Versailles. C'est le nerf de la « guerre ».